

40	11/05/2021	BE 0242.100.122	58	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21140.00557	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EURONEXT BRUSSELS**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Marquis

N°: 1

Boîte: 1

Code postal: 1000

Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0242.100.122

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

27-09-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

21-04-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VAN DESSEL Vincent

De Wielingen 16/A73
8300 Knokke-Heist
BELGIQUE

Début de mandat: 02-04-2020

Fin de mandat: 02-04-2024

Administrateur délégué

ROEGIERS Damien

Rue du Marquis 1/1
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 28-07-2020

Fin de mandat: 02-04-2024

Administrateur

VERSCHELDEN Johan

Auf der Held 9
54568 Gerolstein
ALLEMAGNE

Début de mandat: 08-04-2019

Fin de mandat: 28-07-2020

Administrateur

KEULENEER Luc

Bogaardenstraat 49B
3050 Oud-Heverlee
BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2018

Fin de mandat: 15-03-2022

Administrateur

EY REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00160)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 02-04-2020

Fin de mandat: 02-04-2023

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

HUBIN Jean-François

De Kleestlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

N°	BE 0242.100.122	C-cap 2.2
----	-----------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BST REVISEURS D'ENTREPRISES SRL BE 0444.708.673 Rue Gachard 88/15 1050 Ixelles BELGIQUE	B00158	B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	315.823	326.620
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	234.828	245.624
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	34.480	23.413
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	200.348	222.211
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	80.995	80.996
Entreprises liées	6.15	280/1		1
Participations		280		1
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	80.995	80.995
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	80.995	80.995
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	88.711.897	86.206.393
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	88.670.627	86.162.116
Créances commerciales		40	2.886.276	3.222.430
Autres créances		41	85.784.351	82.939.686
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58		
Comptes de régularisation	6.6	490/1	41.271	44.276
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	89.027.720	86.533.012

N°	BE 0242.100.122	C-cap 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	69.842.822	69.815.494
Capital		10/11	59.019.171	59.019.171
Capital		10	56.060.256	56.060.256
Capital souscrit		100	56.060.256	56.060.256
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	2.958.915	2.958.915
Primes d'émission		1100/10	2.958.915	2.958.915
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	9.958.638	9.958.638
Réserves indisponibles		130/1	5.606.026	5.606.026
Réserve légale		130	5.606.026	5.606.026
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	4.352.612	4.352.612
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	865.013	837.685
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	897.280	1.186.157
Provisions pour risques et charges		160/5	897.280	1.186.157
Pensions et obligations similaires		160	897.280	1.186.157
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	18.287.619	15.531.361
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	17.938.427	15.213.095
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.477.803	1.776.212
Fournisseurs		440/4	2.477.803	1.776.212
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.510.624	936.883
Impôts		450/3	532.371	239.921
Rémunérations et charges sociales		454/9	978.253	696.962
Autres dettes		47/48	13.950.000	12.500.000
Comptes de régularisation	6.9	492/3	349.192	318.266
TOTAL DU PASSIF		10/49	89.027.720	86.533.012

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	34.312.856	33.129.133
Chiffre d'affaires	6.10	70	33.327.350	32.348.475
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	985.506	780.659
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.712.612	15.210.866
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	7.214.313	6.346.614
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	4.948.994	3.799.947
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	39.301	39.302
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	47.476	3.990
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-288.878	-146.561
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.678.024	5.167.574
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	73.382	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	18.600.244	17.918.268
Produits financiers		75/76B	100.605	76.174
Produits financiers récurrents		75	100.605	76.174
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	76.250	76.042
Autres produits financiers	6.11	752/9	24.355	133
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	24.064	20.780
Charges financières récurrentes	6.11	65	24.064	20.780
Charges des dettes		650	465	960
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	23.599	19.819
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	18.676.785	17.973.662
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	4.699.457	5.361.010
Impôts		670/3	4.699.457	5.361.068
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		57
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	13.977.328	12.612.652
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	13.977.328	12.612.652

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	14.815.013	13.337.685
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	13.977.328	12.612.652
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	837.685	725.033
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	865.013	837.685
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	13.950.000	12.500.000
Rémunération de l'apport		694	13.950.000	12.500.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXX	983
8022		
8032		
8042		
8052	983	
8122P	XXXXXXXXXXXX	983
8072		
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	983	
211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	214.116
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	22.756	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	236.872	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	190.704
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	11.689	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	202.392	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	34.480	

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.3.5
----	-----------------	-------------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	418.155

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 5.749

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 423.904

Plus-values au terme de l'exercice

8255P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P XXXXXXXXXXXX

195.944

Mutations de l'exercice

Actés

8275

27.612

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 223.556

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

26 200.348

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	1

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8361		
------	--	--

Cessions et retraits

8371	1	
------	---	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8381		
------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8391		
------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8451P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8411		
------	--	--

Acquises de tiers

8421		
------	--	--

Annulées

8431		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8441		
------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8451		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8471		
------	--	--

Reprises

8481		
------	--	--

Acquises de tiers

8491		
------	--	--

Annulées à la suite de cessions et retraits

8501		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8511		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8541		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

280		
-----	--	--

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

281P	XXXXXXXXXX	
------	------------	--

Mutations de l'exercice

Additions

8581		
------	--	--

Remboursements

8591		
------	--	--

Réductions de valeur actées

8601		
------	--	--

Réductions de valeur reprises

8611		
------	--	--

Différences de change

(+)/(-)

8621		
------	--	--

Autres

(+)/(-)

8631		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

281		
-----	--	--

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8651		
------	--	--

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
853P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	80.995
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	80.995	
8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Frais généraux à reporter

Produits acquis

Exercice
40.646
625

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
ETAT DU CAPITAL
Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	56.060.256
100	56.060.256	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 actions nominatives sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	56.060.256	671.235
8702	XXXXXXXXXX	671.235
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0242.100.122		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.7.2
----	-----------------	-------------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
EURONEXT NV NL PO BOX 19163 1000 GD AMSTERDAM PAYS-BAS	actions	671.235		100

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
42	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir
Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir
DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

Codes	Exercice
9072	
9073	532.371
450	
9076	
9077	978.253

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

 Gratuité du loyer liée au bâtiment

Exercice
349.192

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.10
----	-----------------	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

	Exercice	Exercice précédent
Listing	6.157.474	5.795.370
Cash	18.731.227	17.311.587
Derivates	894.081	793.496
Market data & indices	7.328.748	8.273.714
Post trade	215.819	174.308

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	16	16
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	14,8	14,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	22.947	21.667

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.036.288	2.932.412
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	617.066	572.617
Primes patronales pour assurances extralégales	622	153.446	160.080
Autres frais de personnel	623	68.317	78.051
Pensions de retraite et de survie	624	73.878	56.788

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-288.878	-146.561
--------------------------------------	-------------	----------	----------

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	47.476	3.990
Reprises	9113		

Provisions pour risques et charges

Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	288.878	146.561

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	100.144	99.207
Autres	641/8	3.577.880	5.068.367

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,1	0,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	21	14
Frais pour la société	617	365	238

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Différences de change

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	24.354	133
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Différences de change réalisées		
654		
Ecart de conversion de devises		
655		
	3.835	9.361
	2.661	4.579
	17.103	5.879

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres charges d'exploitation non récurrentes
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
 Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres charges financières non récurrentes
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	73.382	
66A	73.382	
660		
6620		
6630		
664/7	73.382	
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	4.699.457
9135	5.300.000
9136	600.543
9137	
9138	
9139	
9140	
	121.042

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives

- Latences passives
 - Ventilation des latences passives
 - Autres réserves immunisées

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	
	4.352.612

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	36.866	25.644
9146	1.017.842	961.146
9147	1.001.485	824.020
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

1) Le montant théorique estimé au 31 décembre 2020 à verser aux anciens agents de change s'élève à EUR 875.024. Ce montant a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation de 2%, en tenant compte des tables de mortalité.
 Rappel des conditions d'octroi :
 avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier,
 être âgé d'au moins 60 ans et avoir 25 ans d'ancienneté et être en vie.

2) Le montant de la provision de pension complémentaire pour les anciens membres du personnel au 31 décembre 2020 s'élève à EUR 22.256

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Provisions anciens agents de change + provision anciens membres du personnel
 Calcul actuariel appliqué en fonction de la règle IAS 19
 (Se référer au point I.2 Passif du rapport de gestion).

Code	Exercice
9220	897.280

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		1
Participations	280		1
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	86.919.443	84.644.520
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	86.919.443	84.644.520
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	16.309.603	14.107.146
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	16.309.603	14.107.146
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	76.250	76.042
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	465	960
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise ici

Exercice
0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	53.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0242.100.122	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

Vous trouverez les règles d'évaluation dans la partie informations complémentaires et rapports.

Résumé des règles d'évaluation

A. ACTIF

Les frais d'établissement sont normalement pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Pour des montants importants et pour autant que ce soit économiquement fondé, ces charges pourront être étalées sur plusieurs exercices.

Les immobilisations incorporelles, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amorties à raison de 33 % l'an.

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux rythmes ci-après:

- * constructions: 3 % l'an;
- * aménagements immeubles: 6,66 % l'an;
- * matériel informatique: 33 % l'an;
- * mobilier et matériel: 10 % l'an;
- * autre matériel: 10 % l'an.

Les actions et parts figurant sous la rubrique "immobilisations financières" sont portées dans les comptes à leur prix d'acquisition, comprenant les frais accessoires et compte tenu des montants éventuels restant à libérer et des corrections de valeur y afférentes.

A la fin de chaque exercice social, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle qui reflète de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur des titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Les créances à plus d'un an et à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière valeur lui est inférieure.

Les titres de placement sont estimés à leur valeur d'acquisition ou au dernier cours de bourse de l'exercice si ce dernier est inférieur. Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Il est à noter que parmi les autres créances et cautionnements en numéraire, nous trouvons les montants alloués au personnel se trouvant dans les conditions d'octroi du plan de préretraite (early retirement plan).

Les comptes de régularisation, pour autant qu'ils soient d'une importance suffisante pour influencer de manière appréciable le résultat de l'exercice en cours, comportent les charges payées d'avance et les revenus acquis évalués sur base de conventions, contrats ou décomptes.

B. PASSIF

Les provisions pour gros entretiens, réparations et autres risques sont constituées à la clôture de chaque exercice. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

Les dettes à plus d'un an et à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

C. ACTIFS ET PASSIFS MONÉTAIRES EN DEVICES

Les actifs et passifs monétaires en devises sont réévalués au taux de change à la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont enregistrés en résultats.

D. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou à défaut pour leur valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés.

RAPPORT ANNUEL /
RAPPORT DE GESTION

2020

EURONEXT BRUSSELS SA/NV



EURONEXT

4

Sommaire



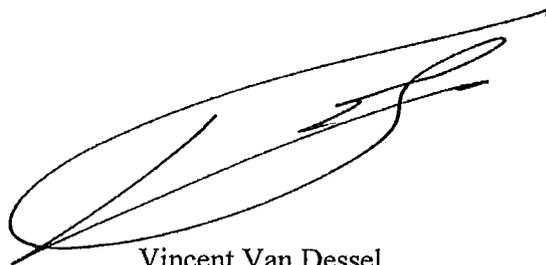
1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2020	4
1.1 Euronext Brussels – présentation générale	4
1.1.1 Mission	4
1.1.2 Organisation	5
1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council	5
1.1.4 Faits marquants de l'année 2020	6
1.2 Le compte de résultats	10
1.2.1 Les produits d'exploitation	10
1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations	16
1.2.3 Produits financiers et charges financières	17
1.3 L'analyse du bilan	19
1.3.1 Actif	19
1.3.2 Passif	19
1.4 L'affectation du résultat	20
1.5 Le bilan social	20
1.6 Les travaux particuliers du Commissaire	20
1.7 Les filiales et succursales	20
1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture	20
1.9 Les instruments financiers	20
1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	21
1.11 Comité d'audit	21
2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA	22
3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31/12/2020	22
4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire	22

A handwritten signature in black ink, appearing to be "K" over "OR".

Pour le Conseil d'administration,
EURONEXT BRUSSELS S.A./N.V.



Damien Roegiers
Administrateur



Vincent Van Dessel
Président du Conseil d'administration et
Administrateur Délégué

Préambule : composition du Conseil d'administration

La société Euronext Brussels S.A./N.V. (ci-après « Euronext Brussels ») a connu deux modifications dans la composition de son conseil d'administration en 2020 :

- Johan Verschelden a été démis de son mandat d'administrateur par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2020.
- Damien Roegiers a été nommé administrateur par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2020. La FSMA a exprimé son nihil obstat.

Voici la composition du conseil d'administration à la date d'établissement de ce rapport :

- Vincent Van Dessel, Président et Administrateur Délégué
- Luc Keuleneer, Administrateur (non-exécutif)
- Damien Roegiers, Administrateur (exécutif)

Il est à noter que, conformément à l'article 7:85 du CSA (Code des sociétés et des associations), les statuts de la société prévoient en leur article 13 que le conseil d'administration doit être composé de trois administrateurs au moins. L'article 14 des statuts de la société précise que le Président doit être choisi en son sein.

1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2020**1.1 Euronext Brussels – présentation générale****1.1.1 Mission**

Euronext Brussels a pour mission d'aider les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises à concrétiser leurs ambitions :

- En les reliant au plus grand réseau d'investisseurs internationaux professionnels et de particuliers (plus de 97% des volumes sur la bourse de Bruxelles sont générés par des intermédiaires étrangers).
- En organisant des marchés efficaces, transparents et sécurisés.
- En offrant des opportunités de financement indépendantes.

Euronext Brussels bénéficie d'un écosystème unique en son genre composé de banques, d'avocats, d'auditeurs, d'agences de communication et de listing sponsors qui sont en mesure d'aider les entreprises qui souhaitent se lancer en bourse et collecter des fonds. Notre marché est non seulement reconnu internationalement pour sa franchise dans les secteurs de la biotech et de l'immobilier, mais il offre également des solutions de financement, de la visibilité et de la crédibilité à plus de 100 entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles. Toutes les sociétés cotées à la Bourse de Bruxelles bénéficient également du pool de liquidité et du vaste réseau paneuropéen d'Euronext.

Les entreprises technologiques belges qui envisagent de se coter en bourse dans un délai de trois ans peuvent bénéficier du programme TechShare, un programme éducatif préparatoire à l'entrée en bourse, conçu pour familiariser les entreprises avec les marchés des capitaux.

Les investisseurs privés ne peuvent pas négocier directement en Bourse. Ils doivent passer par une banque, un courtier ou un gestionnaire de fortune pour exécuter leurs ordres sur la plate-forme de négociation d'Euronext. Euronext met à la disposition des investisseurs la liste des intermédiaires financiers accrédités.

1.1.2 Organisation

Un grand nombre de départements et d'activités du groupe Euronext sont centralisés. Il en est par exemple ainsi de la surveillance des marchés et de l'informatique. L'équipe d'Euronext Brussels est davantage axée sur des missions locales ou de proximité :

- le contact avec nos clients et avec l'écosystème financier belge (intermédiaires financiers, sociétés cotées, régulateurs, monde politique, avocats...)
- les aspects juridiques et réglementaires propres à la Belgique,
- le marketing, la communication, les événements, les réseaux sociaux
- les fonctions de support.

C'est aussi à Bruxelles qu'est basée l'équipe chargée, pour le compte du groupe Euronext, des relations avec les institutions européennes.

Au 31 décembre 2020, 16 collaborateurs étaient ainsi basés à Bruxelles, assistés par une équipe de quelques stagiaires et VIE (volontaires internationaux à l'étranger).

1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council

L'Orientation Council d'Euronext Brussels a été mis en place dès la création d'Euronext, avec pour mission d'agir comme "sounding board" pour le management d'Euronext Brussels et d'aider Euronext Brussels dans son objectif de servir efficacement le marché belge.

Il contribue à identifier des besoins et des projets, et/ou émet des avis et recommandations sur les projets d'Euronext et leur impact sur le marché belge. Il porte également une attention particulière à la capacité d'Euronext Brussels de continuer à jouer son rôle de marché réglementé de référence pour la Belgique.

La composition de l'Orientation Council reflète les diverses composantes du paysage financier belge et est définie comme suit :

- tous les représentants belges des organes décisionnels du groupe Euronext;
- représentants des banques de réseau belges ;
- représentants des entreprises d'investissement belges (banques privées, sociétés de bourse, gestionnaires de fortune...);
- représentants de sociétés belges cotées sur les marchés d'Euronext Brussels ;
- représentants des autres acteurs du secteur financier belge (associations professionnelles : BEAMA, ABIP/BVPI, Assuralia, VFB, ...).

Chaque réunion de l'Orientation Council est l'occasion de passer en revue les projets et initiatives d'Euronext et d'en débattre. Des orateurs externes sont également régulièrement invités pour aborder des problématiques spécifiques.

Ci-dessous la liste des participants au 31 décembre 2020 :

Luc Bertrand, président	Ackermans & van Haaren
Ellen Aelvoet	ING
Eric Bosman	VFB
Paul Cornet de Ways-Ruart	AB Inbev
Stefaan De Clerck	Proximus
Hans De Cuyper	Assuralia / Ageas

Evelyn du Monceau	UCB
Luc Keuleneer	Euronext NV Board member
Monique Leys	Dierickx Leys
Lieve Mostrey	Euronext NV Board member
Philippe Neyt	PensioPlus
Jacques Peeters	Quintet
Alain Schockert	Degroof Petercam
Daniel Thielemans	BNP Paribas Fortis
Frederik Vandepitte	KBC Securities
Dirk Vanderschrick	Belfius
Vincent Van Dessel	Euronext Brussels

1.1.4 Faits marquants de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par :

Au niveau du groupe Euronext :

Structure du groupe

- Euronext a confirmé ne pas avoir l'intention de faire offre pour le rachat de BME, la bourse espagnole.
- Euronext finalise l'acquisition de VP Securities, le dépositaire danois.
- Euronext confirme son intention d'acquérir le groupe Borsa Italiana (bourse italienne) et annonce être en discussions exclusives avec la Bourse de Londres (LSEG), le propriétaire du groupe Borsa Italiana. Les actionnaires d'Euronext approuvent cette transaction qui reste soumise à la validation des autorités européennes.
- Connexion d'Oslo Børs, la bourse norvégienne, à la plateforme de négociation Optiq (cash + dérivés).
- Acquisition de deux sociétés finlandaises offrant des solutions digitales de conformité (compliance) : Ticker Software (gestion de la liste des 'insiders') et Sidonnaisuusrekisteri.fi, (registre électronique de déclarations).
- Le groupe Euronext célèbre son vingtième anniversaire !

Conjoncture

- Apparition de la pandémie de Covid-19 : celle-ci n'a entraîné aucun souci majeur au niveau de la continuité du travail des employés (travail à domicile pour la toute grande majorité) et pour la continuité des opérations. Cela a été l'occasion de mettre en place de nouveaux outils de télétravail et d'y former les employés.
- Lancement d'actions destinées à aider la communauté dans la crise COVID-19 : volontariat des employés, donations caritatives, dons de sang, distribution de masques.

ESG

- Publication des "ESG reporting guidelines", créées pour aider les sociétés cotées dans leurs interactions avec les investisseurs et la communauté ESG au sens large, pour les aider à comprendre comment aborder les questions ESG en tant qu'élément clé des relations avec les investisseurs, ainsi que les grands principes à prendre en compte lors de la préparation d'un rapport ESG.
- Introduction de l'indice ESG 80 et de produits dérivés sur cet indice. L'indice ESG80 reprend les 80 sociétés ayant le plus d'impact positif sur la transition vers une économie 'low-carbon', tout en étant également vertueuses dans leurs pratiques sociales et de gouvernance.
- Développement de l'offre d'obligations ESG (obligations durables et sociales) et de nouveaux services ESG pour les sociétés cotées.

- Adhésion d'Euronext aux principes Global Compact's des Nations Unies relatifs aux océans avec l'ambition de prendre un rôle moteur dans la mise en place de l'Economie Bleue. Euronext est la seule bourse à avoir souscrit à cette charte.
- Inclusion d'Euronext dans l'indice FTSE4Good, destiné à identifier les sociétés qui œuvrent en faveur de l'environnement, s'attachent à développer le dialogue avec leurs parties prenantes et soutiennent les principes universels des droits de l'homme.
- Participation d'Euronext au « International Clean-Up day »

Activités commerciales

- Poursuite du plan stratégique Let's Grow Together 2022, plan initié en 2019. Ce plan, axé sur l'innovation et la durabilité, vise à une croissance continue en étendant les activités d'Euronext à toute la chaîne de valeur des marchés financiers, en améliorant ses services aux clients et en consolidant son rôle clé au sein de l'écosystème financier paneuropéen.
- Développement important de l'activité relative aux Corporate Services
- Company Webcast, filiale d'Euronext, ouvre un nouveau studio à Paris.
- 19 IPO's en un seul mois sur la bourse d'Oslo !
- Cessation du marché réglementé Euronext London.
- Euronext remporte deux awards au FOW International Awards 2020 : 'Exchange of the Year (Europe)' et 'Most Innovative Contract of the Year' pour son offre de Single Stock Dividend Futures et Single Stock Futures.

Opérations & IT

- Recrutement d'un nouveau COO, Georges Lauchard.
- Optiq®, notre système de négociation électronique a reçu l'award « Best Exchange Technology Suite 2020 »
- Incident de marché important le 19 octobre 2020.
- Renforcement de la lutte contre les cyber-attacks, un phénomène qui prend de plus en plus d'importance.

HR

- Mise en place du premier plan d'attribution d'actions à l'ensemble des employés.
- Lancement de "Euronext Academy", nouvelle plateforme de formation online.

Au niveau d'Euronext Brussels :

Listing

- 4 nouvelles cotations (IPOs) sur Euronext Brussels : Hyloris, Unified Post, Nyxoah, Inclusio parmi lesquelles 2 avaient suivi notre programme Techshare.
- 2 augmentations de capital importantes (Argenx : 800 m€; Aedifica : 700 m€). Au total, il y a eu pour 2,7 milliards d'euro d'opérations secondaires.
- Nouveau programme Techshare, un programme destiné à la formation des sociétés technologiques envisageant une introduction en bourse et désireuse de mieux connaître les implications d'une telle démarche. 16 sociétés ont participé au programme 2020.
- Réalisation d'une étude sur l'actionnariat des sociétés du BEL20
- Lancement du premier baromètre de l'immobilier avec EPRA, qui sera renouvelé chaque année.

ESG

- Cérémonie de nouvel an d'Euronext Brussels sur le thème : "ESG, time to act" !
- Un groupe de travail a été lancé au niveau national, regroupant Euronext, FEB / VBO, Febelfin, IRE, European Issuers, et d'autres acteurs (avocats, sociétés cotées, politiques) en vue de réfléchir à la manière d'aider les sociétés à gérer leur reporting ESG. Il est envisagé de créer un outil de reporting dans lequel les sociétés pourraient saisir directement un ensemble de données pertinentes.

Corporate services

- Accélération du développement de l'activité *Corporate Services*. Euronext a développé une nouvelle gamme de services destinés aux sociétés cotées (post-listing services) ou aux entreprises en général (solutions de Webcast, outils d'aide à la préparation des conseils d'administration, gestion de la liste d'initiés,...). Cette activité est en forte croissance au niveau du groupe et particulièrement en Belgique.
- 50 sociétés belges (dont 45% issues du BEL20) sont désormais clientes de notre activité Corporate Services (contre 37 en 2019).
- La société Company Webcast affiche des résultats exceptionnels, notamment en raison de la crise COVID-19 et de la multiplication des événements en mode 'distanciel'.

Marchés cash & dérivés

- Nouveau membre d'Euronext : la banque luxembourgeoise Quintet.
- KBC a confirmé qu'ils rejoignent le projet Best of Book, le service de meilleure exécution d'Euronext dédié aux actionnaires individuels. Il vise à fournir de meilleurs prix d'exécution sur les 550 actions les plus liquides d'Euronext, au sein de son Carnet d'Ordres Central transparent, impartial et réglementé.
- Progression du projet Euronext Routing Services (KBC pilote). Plusieurs banques et courtiers belges utilisent les services d'intermédiaires internationaux (souvent anglo-saxons) pour acheminer leurs ordres vers le marché. Ceci a deux inconvénients : d'une part la diminution de la part de marché apparente des intermédiaires belges et d'autre part la concentration des ordres auprès d'un nombre plus limité de grands intermédiaires. Le projet Euronext Routing Services permet que ces ordres soient attribués aux intermédiaires locaux.
- Confirmation de la progression continue du marché belge des options et des obligations.

Communication & médias sociaux

- En raison de la crise du Covid 19, il y a eu une multiplication d'événements digitaux (webinars, séminaires,...) attirant un public plus nombreux (de 100 à 350 personnes) et plus diversifié. Exemples de sujets traités parmi de nombreux autres : assemblées générales digitales, régulation 'abus de marché', biotech...
- Workshop avec "Women in Finance" : table ronde interactive avec des discussions très concrètes sur le thème de l'inclusion.
- Campagnes ESG avec visibilité importante dans la presse et les médias sociaux
- Accélération de notre activité sur les médias sociaux. Mise en place d'une vraie équipe dont le responsable est basé à Bruxelles.
- Lors d'une conférence de presse en juillet, Euronext Brussels a mis en avant 5 thèmes sur lequel l'accent devrait être mis par le monde politique :
 - Développer l'actionariat salarié afin de motiver les employés et concentrer leurs énergies dans la même direction. En outre, la promotion de l'actionariat salarié aide à réduire la fracture sociale.
 - Promouvoir les dividendes en actions, exempts de précompte mobilier. Cela permet aux sociétés de préserver leurs liquidités et de maintenir un bilan fort, ce qui est nécessaire en temps de crise.
 - Elargir le tax shelter pour encourager l'investissement dans les PME, qu'elles soient cotées ou non.
 - Encourager les investissements public-privé. En particulier, les sociétés considérées comme stratégiques doivent être préservées et rester belges. Les investisseurs particuliers sont prêts à soutenir ces investissements. Les 280 milliards d'euro d'épargne peuvent également être mobilisés pour ce faire.
 - Développer le crowd-listing et le crowd-trading comme moyens pour renforcer le bilan des entreprises.

Dossiers juridiques et réglementaires

- Développement d'une expertise à Bruxelles pour la rédaction de contrats et de SLAs (Service level agreements) pour l'ensemble du groupe Euronext.
- Revitalisation de l'Association en Droit Boursier et Financier (AEDBF) : nouveau site web, organisation de webinars ayant recueilli beaucoup de succès.
- Mise à jour du Vade Mecum des sociétés cotées, de l'IPO Guide et des Comparative Charts, outils appréciés et fort utilisés par les stakeholders locaux.

6/12 *d*

1.2 Le compte de résultats

1.2.1 Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires global d'Euronext Brussels se compose principalement des revenus cash, dérivés, listing et market data.

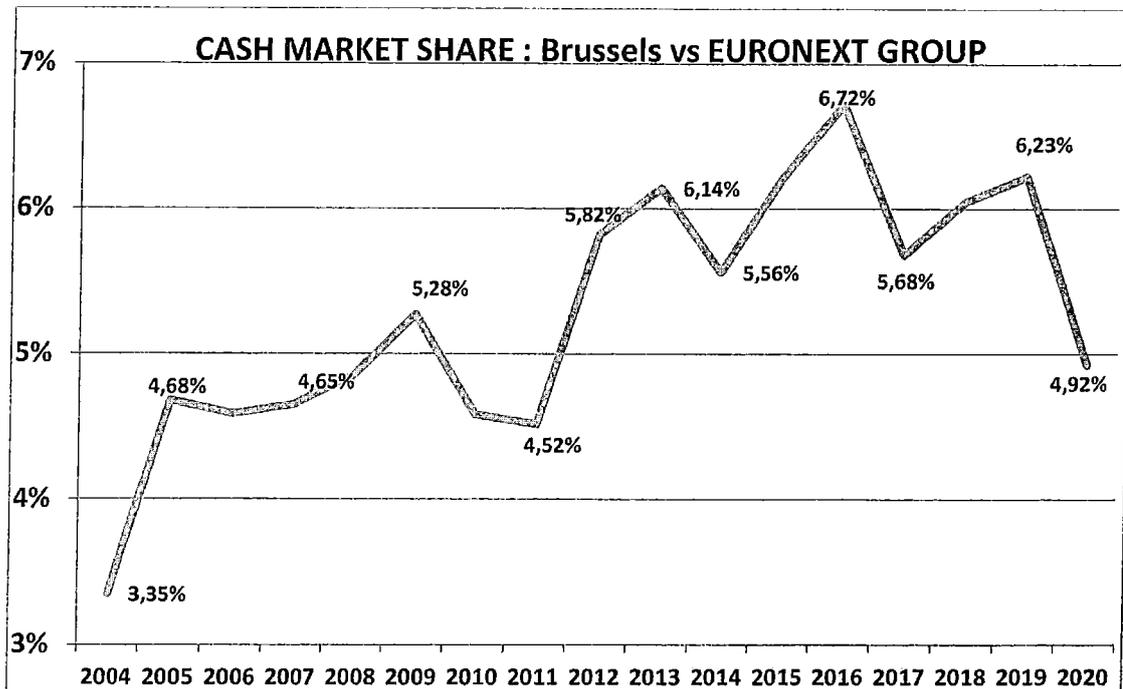
□ Le chiffre d'affaires « marché Cash »

Le chiffre d'affaires relatif au marché cash belge est en hausse de 8,2% par rapport à celui de l'année 2019 et s'établit à € 18 731 227¹; ce chiffre inclut les commissions de négociation, les revenus liés au marché des ventes publiques (Expert Market) ainsi que les revenus issus des coûts de connexion des membres au marché.

Ceci représente 6,58% du chiffre d'affaires cash du groupe Euronext (8,01% en 2019). Cette baisse s'explique en partie par le fait que les revenus de la bourse norvégienne sont pris en compte depuis 2020, ce qui crée un phénomène de dilution.

Le chiffre d'affaires du marché cash est corrigé par les montants payés aux intermédiaires ayant des contrats d'apporteur de liquidité sur certaines valeurs cotées.

En termes de volumes traités, la part d'Euronext Brussels par rapport à l'ensemble du groupe Euronext s'établit à 4,92%.



La hausse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par la hausse des volumes, en partie à cause d'une volatilité nettement plus importante qu'en 2019 en raison de la crise COVID-19.

Le chiffre d'affaires du marché des ventes publiques (dénommé Expert Market depuis décembre 2014) est en baisse de 7,5% par rapport à 2019 et s'élève à € 161 626. Cette baisse s'explique

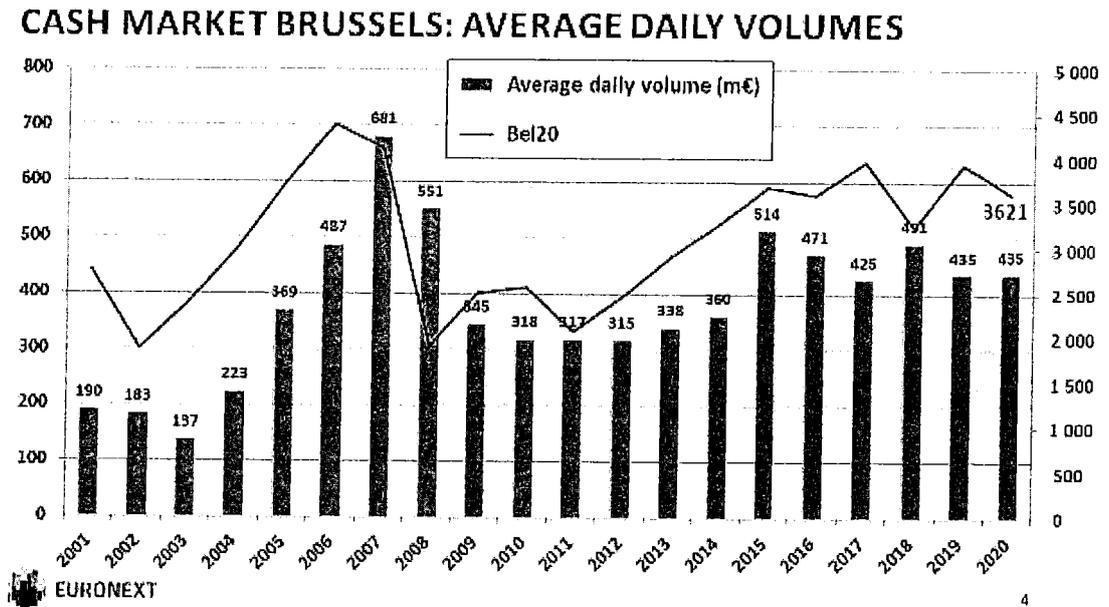
¹ Pour des raisons de lisibilité, les montants en € dans ce document ne reprennent pas les décimales.

OK

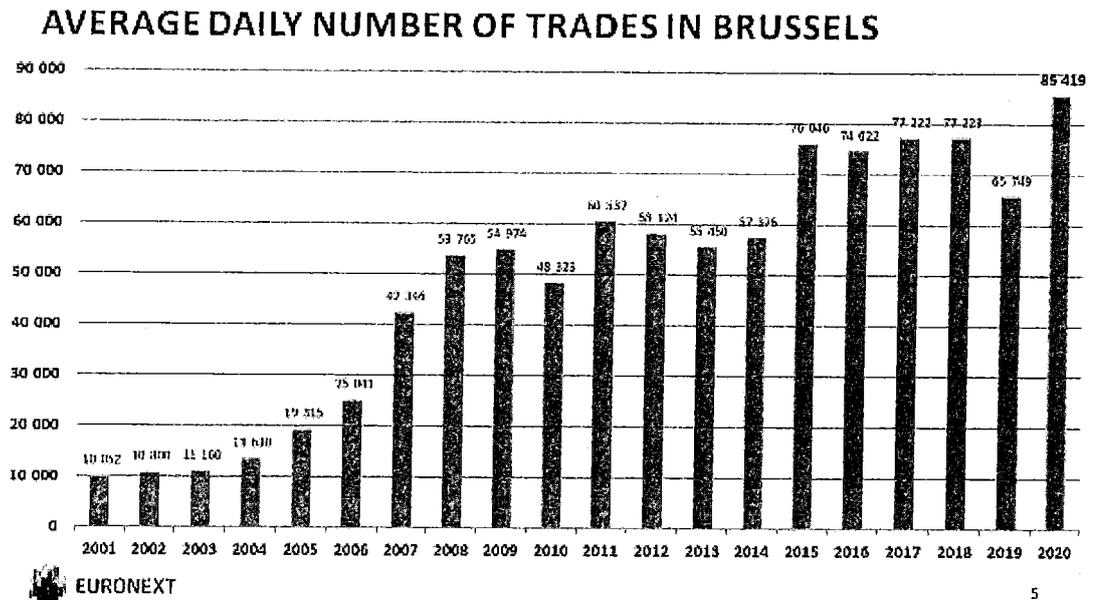
essentiellement par l'érosion progressive des obligations subordonnées traitées sur ce marché, aucune nouvelle obligation de ce type n'ayant été émise depuis plusieurs années.

Les graphiques qui suivent illustrent la stabilité des volumes traités et la forte hausse du nombre de transactions sur les marchés cash d'Euronext Brussels en 2020.

Marché cash : évolution des volumes moyens journaliers (en mio euro)



Marché cash : évolution du nombre journalier moyen de transactions



OK

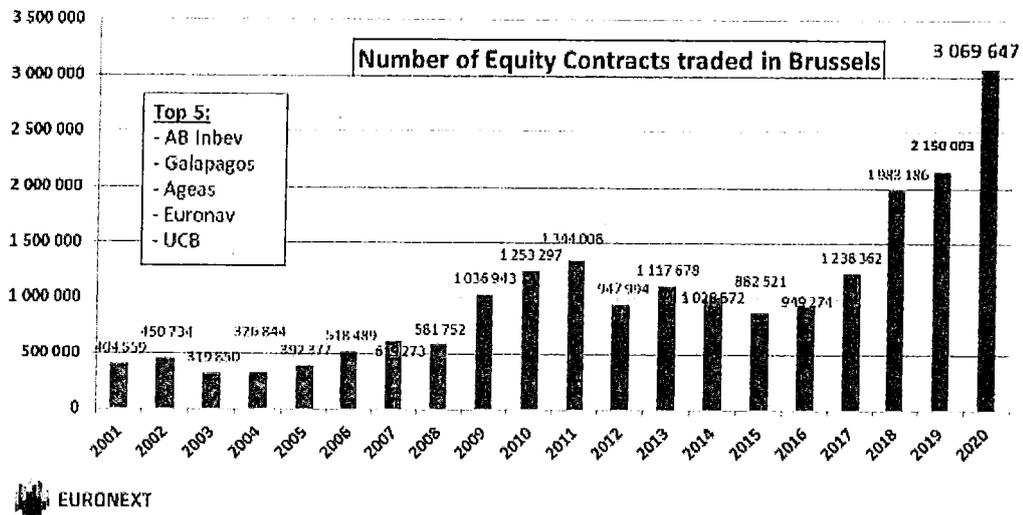
□ Le chiffre d'affaires « marché des dérivés »

Le chiffre d'affaires relatif au marché belge des produits dérivés est en hausse de 12,68% par rapport à 2019, pour atteindre € 894 081, ce qui représente 1,87% du chiffre d'affaires en produits dérivés du groupe Euronext (1,84% en 2019). Cette hausse est la suite de l'importante augmentation du nombre de contrats traités sur quelques options, en particulier les options AB Inbev, Galapagos, Euronav, Ageas et UCB. Cela confirme une tendance qui avait déjà été observée en 2019.

En outre, un chiffre d'affaires supplémentaire de € 215 819 a été généré par la refacturation à la chambre de compensation LCH SA de commissions de clearing sur les opérations en produits dérivés, conformément au contrat signé en octobre 2013.

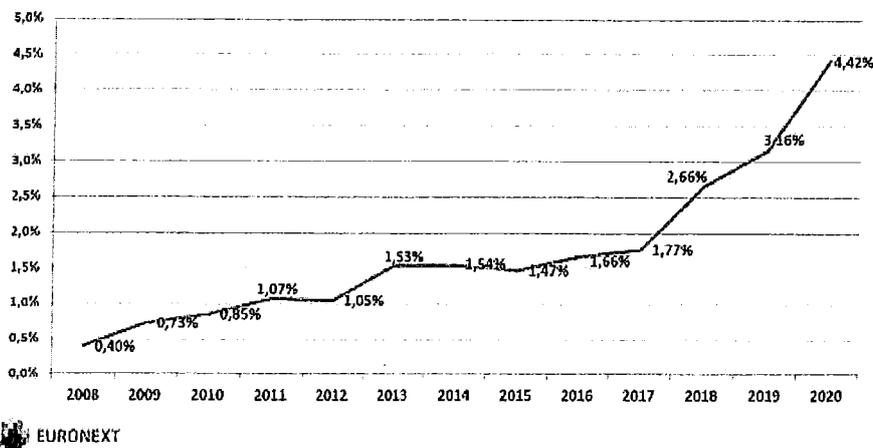
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de contrats d'options sur actions traités sur Euronext Brussels.

DERIVATIVES - EQUITY OPTIONS IN BRUSSELS



Le nombre de contrats traités sur Euronext Brussels représente 4,42% du total du groupe Euronext, ce qui représente une augmentation significative.

MARKET SHARE EQUITY OPTIONS BRUSSELS vs GROUP



Handwritten signature/initials

□ Le chiffre d'affaires « Market Data »

Etant donné le caractère global des 'data vendors' (revendeurs d'informations financières), le chiffre d'affaires relatif au département "Market Data" est difficile à rattacher à une entité en particulier, contrairement aux autres types de revenus.

Par conséquent, il a été établi que le chiffre d'affaires Market Data se répartirait sur les différentes entités européennes du groupe Euronext au prorata du chiffre d'affaires réalisé sur les marchés cash et dérivés par les entités concernées au cours de l'année précédente (c'est-à-dire 2019 dans le cas présent).

La répartition de ces recettes entre les différents marchés d'Euronext a engendré pour Euronext Brussels un revenu de € 7 328 748 en baisse de 11,42% par rapport à 2019. Ce chiffre englobe notamment un montant de € 36 567 correspondant aux revenus liés à la commercialisation des indices belges (tels que le BEL20®).

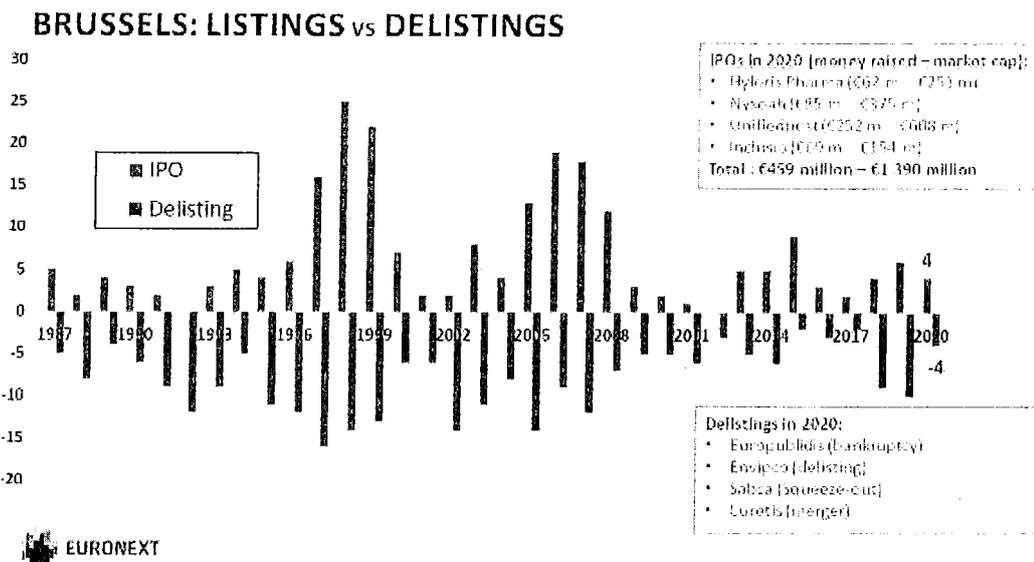
La baisse importante du chiffre d'affaires en 2020 s'explique essentiellement par le fait que les revenus 'market data' du groupe Euronext sont restés stables mais qu'ils ont été répartis entre davantage de pays, suite à l'intégration de Dublin et d'Oslo dans le groupe Euronext. La part relative de la Belgique a ainsi diminué.

□ Le chiffre d'affaires « Listing »

Le chiffre d'affaires d'Euronext Brussels relatif au listing est en hausse de 6,25% par rapport à 2019, et s'élève à € 6 157 474 pour l'année 2020. Ce montant représente 5,43% de la part totale du chiffre d'affaires listing du groupe Euronext² (8,49 % en 2019).

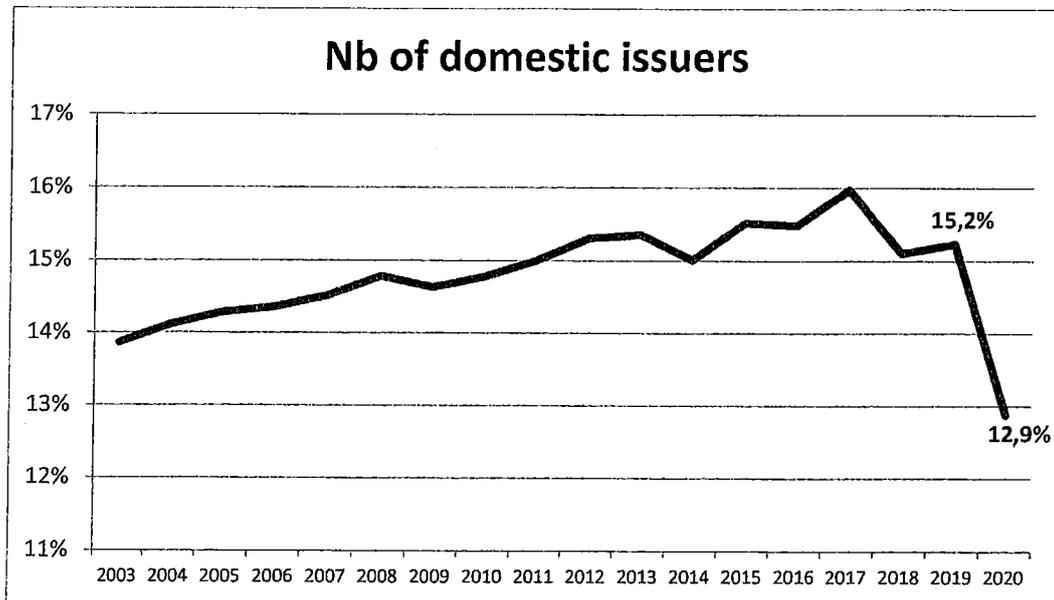
En plus de 4 IPO's, près de 2,7 milliards d'euro de capitaux ont été levés suite à des opérations secondaires (« follow on's »), essentiellement via des augmentations de capital. Le marché des émissions obligataires continue aussi d'afficher de bons résultats.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de listings et delistings :



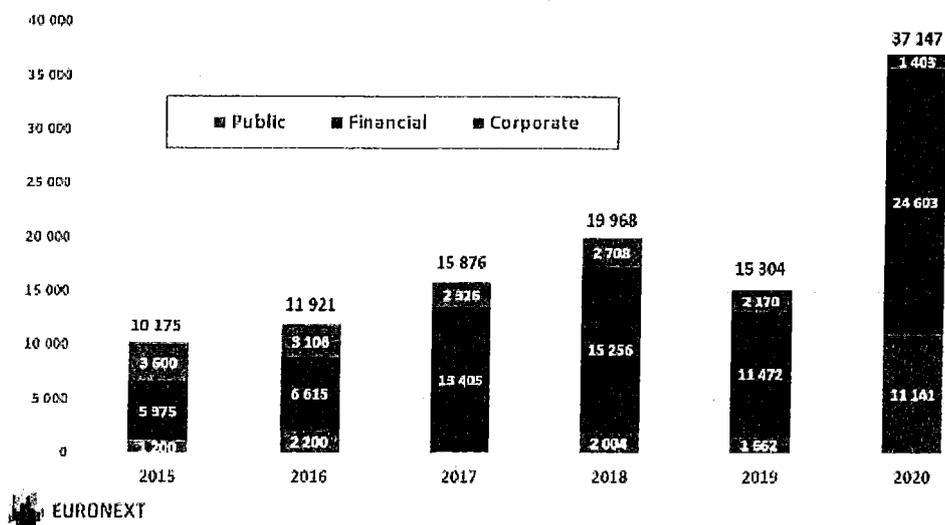
² La baisse de la part d'Euronext Brussels dans le groupe s'explique par le fait que les revenus d'Oslo Bors sont désormais pris en compte. Comme ceux-ci sont très importants au niveau du listing, cela dilue la part de marché des autres places.

Le graphique suivant illustre le pourcentage du nombre de sociétés cotées belges sur Euronext Brussels (marché réglementé uniquement) par rapport à l'ensemble des entités du groupe Euronext. Ici encore, la baisse du pourcentage s'explique par la prise en compte des sociétés cotées sur la bourse d'Oslo, celles-ci étant très nombreuses.



Enfin, le dernier graphique montre l'évolution du volume d'émissions obligataires sur Euronext Brussels (tous segments confondus), par type d'obligation (en millions d'euro).

BOND LISTINGS IN BRUSSELS (IN MILLION €)



Handwritten signature/initials

□ Autres produits d'exploitation

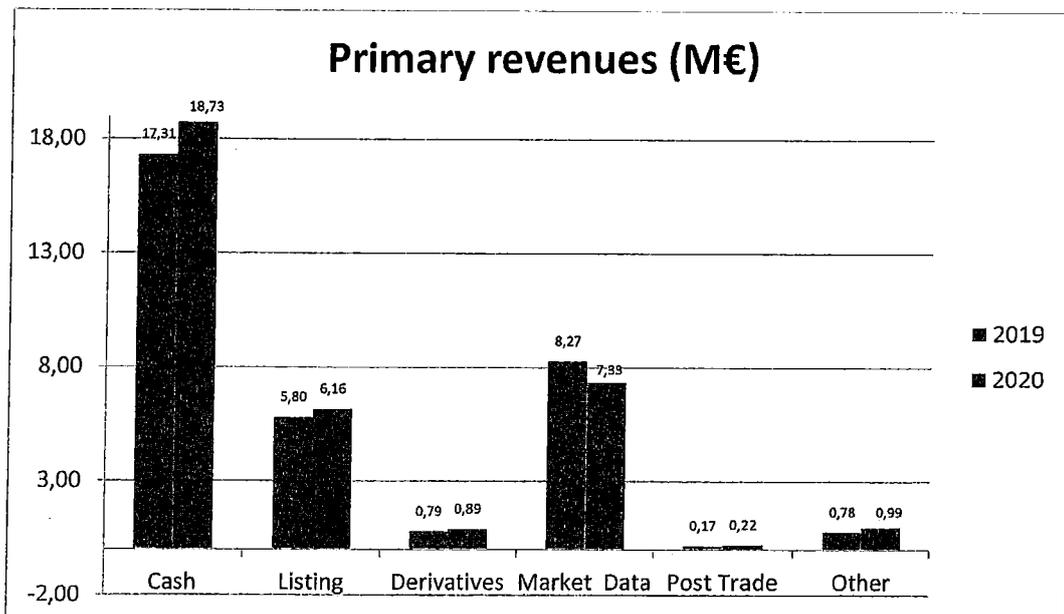
Les autres produits d'exploitation (€ 985 506) proviennent essentiellement :

- Des revenus de sponsoring de l'événement de nouvelle année organisé par Euronext Brussels.
- des refacturations à la société Enternext. Cette filiale du groupe Euronext est dédiée à la promotion et au développement des marchés boursiers propres aux PME. Elle n'a pas d'employés en Belgique et s'appuie donc sur le département listing d'Euronext Brussels, dans le cadre d'un contrat de services pour lequel Euronext Brussels est rémunérée.
- des refacturations à la société Euronext Corporate Services dont Euronext Brussels héberge un salarié et à qui elle fournit quelques services notamment en matière d'administration et de ressources humaines.
- du volet 'crédit' du montant relatif à l'exercice (vesting) d'un plan d'octroi d'actions. Cette écriture contrebalance une écriture identique au niveau des frais de personnel et qui a servi de base pour le calcul des charges sociales payées par la société sur ce montant.

□ Synthèse des revenus

Les revenus 2020 s'établissent à un total de € 34 312 856, en hausse de 3,57% par rapport à 2019.

En voici la synthèse :



Handwritten signature and initials

1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations

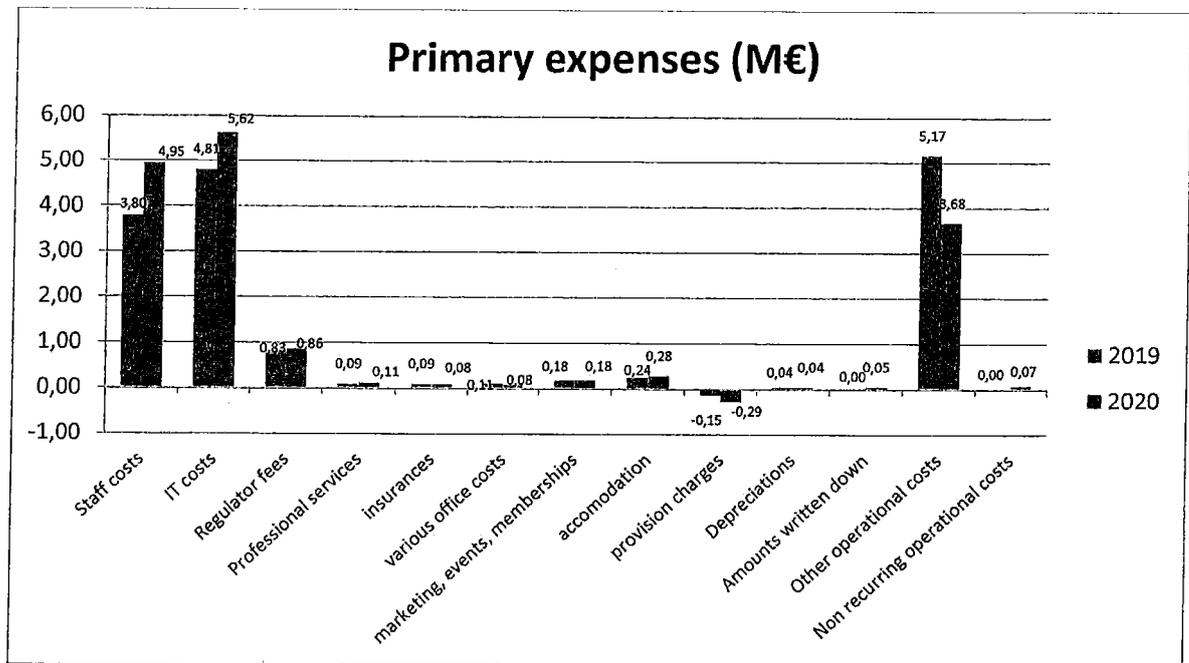
Dans leur ensemble, les coûts totalisent € 15 712 612, en hausse de 3,3% par rapport à 2019.

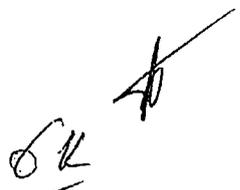
On peut notamment pointer les variations suivantes :

- IT : +16,8%. Ces coûts sont issus d'une répartition entre les filiales des frais informatiques du groupe Euronext.
- Personnel et pensions : +30,2%. Cette hausse s'explique notamment par les coûts de restructuration en 2020, alors qu'il n'y en avait pas eu en 2019.
- Voyages : -63%. Cette baisse significative s'explique bien entendu par l'émergence de la crise COVID-19 en mars 2020. Après cette date, quasiment plus aucun déplacement professionnel à l'étranger n'a été effectué.
- Evénements : -34%. Cette baisse est également une conséquence de la crise COVID-19 qui a transformé la majeure partie des événements en événements virtuels, moins coûteux.
- En 2020, Euronext Brussels a contribué à hauteur de € 3 568 115 au *profit split* dont l'objet est de répartir les coûts et les profits sur l'ensemble des sociétés du groupe Euronext. Ceci représente une baisse de 29,25% par rapport à 2019 et traduit une bonne performance relative d'Euronext Brussels par rapport aux autres places du groupe.

Dans les autres charges d'exploitation, on retrouve, outre les montants payés dans le cadre du *profit split* (cf. ci-dessus), la TVA non-déductible, les taxes relatives aux bureaux d'Euronext Brussels et la prise en pertes et profits de créances douteuses.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des principales dépenses par rapport à 2019 :





1.2.3 Produits financiers et charges financières

Pour 2020, les produits financiers totalisent € 100 605, en hausse de 32% par rapport à 2019. Cette hausse s'explique essentiellement par des écarts de change.

Les produits financiers reprennent les revenus liés aux placements de trésorerie et à la perception des revenus financiers générés par les créances intra-groupes détenues par la société. Euronext Brussels a en effet prêté 60 millions d'euro à sa maison mère Euronext NV en mars 2015.

Les charges financières, pour € 24 064 correspondent à :

- des opérations de change
- des frais bancaires



Compte de résultats (m€)

	2020	2019
Produits d'exploitation	34.31	33.13
Chiffre d'affaires	33.33	32.35
Autres	0.99	0.78
Produits d'exploitation non-récurrents	0	0
Coût des ventes et des prestations	15.71	15.21
Services et biens divers	7.21	6.35
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.95	3.80
Amortissements et réduction de valeur sur immobilisations	0.04	0.04
Réductions de valeur sur stock, commandes et créances	0.04	0.004
Provisions pour risques et charges	-0.29	-0.15
Autres charges d'exploitation	3.68	5.17
Charges d'exploitation non récurrentes	0.07	0
Résultat d'exploitation	18,6	17.92
Produits financiers	0.1	0.08
Charges financières	0.02	0.02
Résultat courant avant impôts	18,68	17.97
Résultat de l'exercice avant impôts	18.68	17.97
Impôts sur résultat	4.70	5.36
Résultat de l'exercice	13.98	12.61
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	0.84	0.73
Résultat à affecter	14.82	13.34
Affectation du résultat		
Rémunération du capital	13.95	12,5
Incorporation au capital	0	0
Réserve légale	0	0
Autres réserves	0	0
Bénéfice à reporter	0.87	0.84
Bénéfice à distribuer	0	0

1.3 L'analyse du bilan

1.3.1 Actif

On note d'abord la diminution attendue des immobilisations corporelles liée à l'amortissement des travaux d'aménagement effectués dans le bâtiment d'Euronext Brussels, dans lequel la société a emménagé en mai 2015.

Au niveau des immobilisations financières sur entreprises liées, il est à noter qu'Euronext Brussels s'est défait de sa participation de 1 euro dans la société Enternext, filiale du groupe Euronext.

Les cautionnements en numéraire sont inchangés et reprennent le montant relatif à la garantie locative liée au contrat de bail d'Euronext Brussels dans le bâtiment « Marquis ».

Les actifs circulants du bilan sont en hausse de € 2 505 505 par rapport à fin 2019 :

- Les créances commerciales à moins d'un an s'élèvent à € 2 886 276, en baisse de 10,4% par rapport à 2019.
- Les autres créances à moins d'un an, pour € 85 784 351, comprennent le prêt de € 60 000 000 consenti à Euronext NV en mars 2015 ainsi que le solde du compte détenu par Euronext Brussels auprès de la trésorerie centrale du groupe.

1.3.2 Passif

Inchangé depuis 2007, le capital souscrit s'élève à € 56 060 256 au terme de l'exercice 2020.

Les provisions pour risques et charges, estimées de façon actuarielle, s'élèvent à € 897 279.

Celles-ci comprennent :

- Les provisions pour les pensions d'anciens membres du personnel (« statut 1943 ») pour un montant de € 22 256 ;
- Les provisions pour les allocations tenant lieu de pension pour les anciens agents de change³ répondant aux conditions⁴ d'octroi de ladite allocation. La provision s'élève à € 875 024 ;

La société n'a pas de dettes financières.

Les dettes commerciales s'élèvent à € 2 477 803 (en hausse de 39,5% par rapport à 2019) et comprennent principalement les dettes non encore échues envers les fournisseurs, ainsi que des factures diverses à recevoir en fin d'exercice.

Les dettes fiscales et salariales s'établissent à € 1 510 624 et comprennent, d'une part, le montant des taxes estimées restant à payer et, d'autre part, la prime de fin d'année et les charges sociales non encore échues.

³ Le titre d'agent de change a été supprimé par la loi du 5 décembre 2017 mais les 4 conditions précisées à la note de bas de page n°5 continueront à s'appliquer.

⁴ Depuis 1991, la S.B.V.M., aujourd'hui devenue Euronext Brussels, paie aux agents de change démissionnaires une allocation tenant lieu de pension dont le montant est fixé à 50% des montants qu'ils ont versé à l'ancienne Caisse de garantie jusqu'en 1990, pour autant qu'ils répondent à toutes les conditions d'octroi de cette allocation, à savoir :

- avoir atteint l'âge de 60 ans au moment où l'on arrête ses activités d'intermédiaire financier
- avoir au moins 25 ans d'ancienneté dans la profession
- avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier
- être en vie.

Les autres dettes reprennent le dividende de € 13 950 000, qui sera versé en 2021 par Euronext Brussels à sa société mère Euronext NV, sur base des résultats de 2020 et suite à l'affectation proposée au point 1.4. ci-dessous.

1.4 L'affectation du résultat

Sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 2020, la réserve légale ayant déjà été portée à 10% du capital souscrit, le bénéfice distribuable d'Euronext Brussels de l'exercice 2020 s'établit à € 13 977 328.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer à la maison mère Euronext NV un dividende de € 13 950 000.

Le nouveau bénéfice à reporter s'établit donc dorénavant à € 865 013.

1.5 Le bilan social

Les tableaux détaillant les mouvements du personnel sont repris dans le bilan social (document en annexe aux comptes sociaux).

1.6 Les travaux particuliers du Commissaire

Hormis la mission de contrôle des comptes statutaires, aucune autre mission portant sur des travaux particuliers n'a été confiée au Commissaire au cours de l'exercice.

1.7 Les filiales et succursales

La société ne possède pas de filiales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

La société ne dispose pas de succursales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture

La phase transitoire du Brexit a pris fin le 31 décembre 2020. L'impact sur Euronext est toutefois très restreint étant donné que la quasi-totalité des banques anglo-saxonnes (qui représentent la toute grosse majorité des revenus de trading sur Euronext) avaient déjà fait le nécessaire pour transférer leur activité de négociation sur Euronext vers des filiales ayant un siège social dans un état membre de l'Union Européenne.

Euronext est en attente dernières autorisations réglementaires pour finaliser le rachat du groupe Borsa Italiana, une acquisition très importante qui consolide la position d'Euronext en tant que première bourse de la zone euro. Cette acquisition devrait être finalisée dans le courant du premier semestre 2021.

1.9 Les instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments dérivés.

1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

A l'heure de clôturer ce rapport annuel, la crise du coronavirus est toujours d'actualité mais les marchés semblent avoir intégré cette donnée et l'incertitude de l'année 2020 semble avoir fait place à une reprise.

La continuité des opérations d'Euronext reste garantie à tous les niveaux, bien que la toute grosse majorité des employés du groupe travaillent depuis leur domicile. Il n'y a donc aucune perturbation attendue dans nos activités opérationnelles.

En ce qui concerne le listing, l'année 2021 s'annonce bonne, avec plusieurs dossiers en perspective.

Euronext Brussels continue à apporter une attention particulière au marché des PME, notre souci étant de préserver la liquidité et l'attractivité de ces marchés, notamment en évitant l'introduction de taxes qui compromettraient ces deux aspects.

Pour le reste, nous n'avons pas connaissance d'autres risques importants non couverts par une provision ou une réduction de valeur pouvant modifier de façon significative la situation bilantaire et les résultats de la société.

1.11 Comité d'audit

La société n'a pas de comité d'audit et ne doit pas en constituer. Il n'est par conséquent pas nécessaire de justifier l'indépendance et la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA

Les comptes sociaux d'Euronext Brussels SA / NV sont présentés en annexe à ce document.

Les comptes consolidés d'Euronext NV sont disponibles sur simple demande.

3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31/12/2020

Voir en annexe.

4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire

Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale de bien vouloir approuver les termes du présent rapport et de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au Commissaire pour l'exécution de leur mandat.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Euronext sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Euronext sa (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 2 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Euronext sa, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 89.027.720 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 13.977.328.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.



Building a better
working world

Report du commissaire du 20 avril 2021 sur les Comptes Annuels de Euronext sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (suite)

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Building a better
working world

Rapport du commissaire du 20 avril 2021 sur les Comptes Annuels
de Euronext sa pour l'exercice clos
le 31 décembre 2020 (suite)

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et associations, et ne comprend pas

d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport, à l'exception du fait que la l'assemblée générale ordinaire a été tenue en dehors des délais prévus par les statuts.

Bruxelles, le 20 avril 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

jean-francois
hubin
Digitaal ondertekend door Jean-
francois hubin
DN: cn=jean-francois hubin,
email=jean-
francois.hubin@be.ey.com
Datum: 2021.04.20 11:14:18 +0200

Jean-François Hubin *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

21JFH0232

N°	BE 0242.100.122	C-cap 10
----	-----------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	14,8	11,5	3,3
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	14,8	11,5	3,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	22.947	18.507	4.440
Temps partiel	1012			
Total	1013	22.947	18.507	4.440
Frais de personnel				
Temps plein	1021	4.875.116	3.931.849	943.267
Temps partiel	1022			
Total	1023	4.875.116	3.931.849	943.267
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	14,5	10,5	4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	21.667	16.361	5.306
Frais de personnel	1023	3.743.159	2.826.545	916.614
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	16		16
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	16		16
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	13		13
de niveau primaire	1200	13		13
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3
de niveau primaire	1210	3		3
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	16		16
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	21	
Frais pour la société	152	365	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5		5
210	5		5
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	4	1	4,5
310	4	1	4,5
311			
312			
313			
340			
341			
342	2		2
343	2	1	2,5
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	10	5811	4
Nombre d'heures de formation suivies	5802	456	5812	27
Coût net pour la société	5803	688	5813	204
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	688	58132	204
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	